

Championnats jurassiens et neuchâtelois simples et relais Samedi 28 août 2021 – Stade de la Blancherie - Delémont

Personne de contact: Alexandre Lachat (alexandre.lachat@lqj.ch)

Droit de participation

Les épreuves individuelles de ces championnats sont ouvertes à tous les athlètes licenciés auprès d'un club ou d'une société membre de l'AJA ou de l'ANA ou ayant leur domicile dans le canton du Jura, le Jura bernois ou le canton de Neuchâtel et détenteurs d'une licence Swiss Athletics. Les licences sont obligatoires et sont automatiquement validées à l'inscription en ligne. Il n'y a pas de contrôle de licence sur place. Seuls les clubs, sociétés et CoA membres de l'AJA ou de l'ANA peuvent participer aux relais.

Catégories et disciplines

MAN

100m, 400m, 1500m, hauteur, longueur, poids, disque, marteau, javelot, 4x100m, relais olympique.

WOM

100m, 400m, 1500m, hauteur, longueur, poids, disque, marteau, javelot, 4x100m, relais olympique.

U20M

100m, 400m, 1500m, hauteur, longueur, poids, disque, marteau, javelot.

U20W

100m, 400m, 1500m, hauteur, longueur, poids, disque, marteau, javelot.

U18M

100m, 400m, 1500m, hauteur, longueur, poids, disque, marteau, javelot, 4x100m, relais olympique.

U18W

100m, 400m, 1500m, hauteur, longueur, poids, disque, marteau, javelot, 4x100m, relais olympique.

U16M

80m, 600m, hauteur, longueur, poids, disque, javelot, 5x80m, 3x1000m.

U16W

80m, 600m, hauteur, longueur, poids, disque, javelot, 5x80m, 3x1000m.

U14M

5xlibre, 3x1000m.

U14W

5xlibre, 3x1000m.

Horaire provisoire

L'horaire provisoire joint à ce courrier est présenté à titre indicatif. Seul l'horaire définitif - disponible quelques jours après la clôture des inscriptions - sera valable.

Titres et médailles – Epreuves individuelles

Les titres AJA/ANA et les médailles seront décernés pour toutes les catégories et disciplines énumérées ci-dessus. Si une discipline ne compte que 1 ou 2 athlètes inscrits ou/et présents au départ, titre et médailles seront tout de même décernés dans la catégorie concernée pour autant que le résultat obtenu par le vainqueur réponde à la performance minimale fixée par l'organisateur (le tableau de ces minima pour titres et médailles sera envoyé aux clubs avec l'horaire définitif).

Toutes les disciplines avec au moins 1 inscription sont donc en principe maintenues. Des regroupements de catégories pour une même discipline sont néanmoins possibles (notamment en fonction du nombre de couloirs disponibles), mais la règle édictée ci-dessus reste valable (titre et médailles pour chaque catégorie).

Titres et médailles – Relais

Les titres AJA/ANA et les médailles seront décernés pour toutes les catégories et épreuves énumérées ci-dessus, et ceci même si seules 1 ou 2 équipes sont inscrites ou/et présentes au départ. Toutes les courses avec au moins 1 inscription sont donc en principe maintenues. Des regroupements de catégories pour une même épreuve sont néanmoins possibles (en fonction du nombre de couloirs disponibles), mais la règle édictée ci-dessus reste valable (titre et médailles pour chaque catégorie).

Concours de hauteur

Il n'y a pas de hauteur minimale de départ. La progression est fixée comme suit:

U16W et plus âgées: de 5 cm en 5 cm jusqu'à 1m50, puis de 3 cm en 3 cm

U16M: de 5 cm en 5 cm jusqu'à 1m70, puis de 3 cm en 3 cm

U18M et plus âgés: de 5 cm en 5 cm jusqu'à 1m80, puis de 3 cm en 3 cm

Juges de concours

Chaque club de l'AJA a l'obligation de fournir des personnes qui devront apporter leur aide durant les concours, courses et relais, selon la règle ci-après:

1 à 3 athlètes inscrits ou 1 relais	=	1 juge de concours
4 à 6 athlètes inscrits ou 2 relais	=	2 juges de concours
7 à 9 athlètes inscrits ou 3 relais	=	3 juges de concours
10 à 12 athlètes inscrits ou 4 relais	=	4 juges de concours
13 à 15 athlètes inscrits ou 5 relais	=	5 juges de concours

etc.

Pour les clubs membres du pool AJA et les clubs de l'ANA, la règle est la suivante:

1 à 8 athlètes inscrits ou 1 relais	=	1 juge de concours
9 à 16 athlètes inscrits ou 2 relais	=	2 juges de concours
17 à 24 athlètes inscrits ou 3 relais	=	3 juges de concours

etc.

Le CA Courtelary et le CEP Cortaillod, qui fêtent leur 50^e anniversaire ce 28 août 2021, sont dispensés de fournir tout juge de concours.

Inscription obligatoire des juges de concours à l'aide du formulaire à disposition (www.aja-athletisme.ch), à envoyer dûment complété (nom, prénom, année de naissance et éventuellement discipline de prédilection) **au plus tard le 17 août 2021**, à l'adresse **concours.aja@gmail.com**

Finances d'inscription

Simple MAN et WOM	12.-	par discipline
Simple U20M et U20W	10.-	par discipline
Simple U18M/W et U16M/W	8.-	par discipline
Relais MAN, WOM, U18M/W et U16M/W	28.-	par équipe
Relais U14M/W	20.-	par équipe

Les finances d'inscription doivent être versées directement lors de l'inscription, sur le compte de l'AJA: **BCJ, compte No 42 5.533.246.67. IBAN: CH66 0078 9042 5533 2466 7**

Inscriptions – Epreuves individuelles

Délai d'inscription: **mardi 17 août 2021, 23h59.**

Inscriptions uniquement en ligne sur le site de Swiss Athletics.

Il ne sera accepté aucune inscription tardive.

Les athlètes affiliés à un club hors AJA ou ANA, mais domiciliés dans le canton du Jura, le Jura bernois ou le canton de Neuchâtel, s'annoncent, après s'être inscrits sur le site de Swiss Athletics, par mail à serge.parrat@bluewin.ch, en indiquant nom, prénom, numéro de licence, adresse de résidence complète.

Inscriptions – Relais

Délai d'inscription: **mardi 17 août 2021, 23h59.**

Inscriptions nominatives uniquement en ligne sur le site de Swiss Athletics.

Il ne sera accepté aucune inscription tardive.

Les éventuelles modifications sont à faire parvenir **jusqu'au jeudi 26 août, 23h59.** En cas de blessure d'un athlète le jour de la compétition, la décision de pouvoir le remplacer ou pas appartiendra au trio de juges-arbitres officiant lors des championnats.

Pour simplifier la gestion de cette journée de championnats, épreuves individuelles et relais constitueront deux championnats distincts et seront présentés séparément sur le site de Swiss Athletics.

Les athlètes, obligatoirement engagés dans leur catégorie lors des épreuves individuelles, ont donc la possibilité de monter d'une ou plusieurs catégories lors des épreuves de relais, ceci notamment pour compléter les équipes de leur club ou de leur CoA.

De même, un athlète, engagé obligatoirement sous les couleurs de son club lors des épreuves individuelles, peut concourir pour une CoA lors des relais.

Prescriptions spéciales - Relais

Pour les courses de relais 5 x 80 m et 4 x 100 m, la zone de transmission est de 30 mètres. Chaque athlète, à l'exception de celui qui prend le départ, doit s'élancer à l'intérieur de cette zone.

Pour les courses de relais 3 x 1000 m et relais olympiques, la zone de transmission est de 20 mètres (30 mètres pour le passage du 200 m au 100 m au relais olympique). Chaque athlète, à l'exception de celui qui prend le départ, doit s'élancer à l'intérieur de cette zone.

Dans les courses de relais évoquées ci-dessus, le témoin doit être échangé dans la zone de relais. La transmission du témoin est effectuée au moment où celui-ci se trouve dans la main du coureur receveur uniquement. A l'intérieur de la zone de transmission, seule la position du témoin est déterminante et non pas celles des athlètes donneur et receveur.

Pour les courses de relais 5 x libre, il n'existe aucune zone de transmission.

Toute équipe dont un relayeur est accompagné dans sa course par une tierce personne pourra être disqualifiée.

Covid-19

En fonction des directives sanitaires en vigueur le jour de la manifestation, certaines adaptations pourront être mises en place. Ainsi, un plan de protection pourrait être appliqué pour l'ensemble des participants (athlètes, entraîneurs, accompagnants, juges, personnel et spectateurs) et une annulation, dans un cas extrême, n'est pas à exclure.

Championnats jurassiens et neuchâtelois simples et relais Samedi 28 août 2021 au stade de la Blancherie à Delémont



Directives

Déroulement des concours

Mode de qualification pour les courses en couloirs: le premier de chaque série est qualifié + les x meilleurs temps des viennent-ensuite.

Dans les concours de lancers et de saut en longueur, chaque concurrent a droit à trois essais. Au terme de ceux-ci, les huit meilleurs ont encore droit à trois essais supplémentaires.

Attribution des titres et des médailles: voir directives spécifiques jointes à cet envoi.

Attention! l'horaire a été légèrement modifié. Seul l'horaire définitif joint à cet envoi est valable.

Emplacements

Tous les concours de saut en longueur se déroulent sur l'installation se trouvant à l'extérieur du stade; ceux de saut en hauteur se déroulent à l'intérieur du stade.

Appel

Les entraîneurs veilleront à ce que leurs athlètes cochent les listes de présences **au plus tard une heure avant le début des courses et des concours**. Un athlète qualifié à l'issue des éliminatoires pour une finale de course et qui renonce à celle-ci annonce son retrait au bureau des calculs jusqu'à 45 minutes avant la finale.

Le retrait des dossards ne fait pas office d'appel.

Juges

Les juges de concours seront présents une demi-heure avant le début de leur discipline à l'emplacement du concours. Le rendez-vous des juges de relais est fixé à 15h15 sous la cabine de chronométrage jaune.

Les responsables des sociétés sont priés d'informer les personnes annoncées comme juges de leur temps d'engagement. Pour la bonne marche de ces championnats, nous vous prions de vous présenter avec le nombre de juges requis. En cas de désistement, il est à la charge du club de trouver un remplaçant.

Finances d'inscription

Les finances d'inscription sont à régler au moyen du compte ci-dessous.

Coordonnées bancaires : BCJ, compte n° 42 5.533.246.67

IBAN : CH66 0078 9042 5533 2466 7

Le Pool d'organisation AJA

Bassecourt, le 19 août 2021 / AJA

